



49^{ème} Assemblée Générale

Procès-verbal du : 15 juin 2017

Lieu de la séance : Grande Salle, Vuarrens

Présidence : Mme Hélène Brughera

Participant.e.s : Liste des présences et personnes excusées en annexe

Procès-verbal : Mme Jocelyne Balet

Prochaine AG : Jeudi 7 décembre 2017

Ordre du jour :

- 1 Désignation des délégués
 - 2 Adoption de l'ordre du jour et du PV des AG du 12 janvier et du 23 mars 2017
 - 3 Informations du Comité et de la Direction
 - 3.1 LRSa
 - 3.2 Projet Amélio
 - 3.3 Projet Motiv*
 - 4 Rapport annuel 2016
 - 4.1 Comptes 2016
 - 4.2 Rapport de l'Organe de révision
 - 4.3 Propositions d'affectation
 - 5 Nouvelle demande d'adhésion
 - 5.1 Espace Santé Sàrl
 - 5.2 EPS
 - 6 Divers et proposition
 - 7 Dispositif d'éducation thérapeutique EVIVO
-

Mme Brughera ouvre la 49^{ème} AG et souhaite la bienvenue aux participants, elle indique que Mme Beaud et M. Uffer, membres du comité, n'ont pas pu se joindre à l'assemblée et salue la présence de M. Rouillon, nouveau directeur de l'Hôpital de Lavaux.

Mme Brughera remercie Mme Golaz, municipale qui nous a invité le RSRL à Vuarrens pour son assemblée d'été et donne la parole à Mme Wippfli Thoney pour présenter sa Commune. Mme la Syndique nous dit quelques mots sur sa commune qui vient d'atteindre les 1'000 habitants, qui est le point culminant de la route Lausanne-Yverdon et qui est très active grâce à ses commerces, ses sociétés locales et son monde agricole.

Mme Brughera annonce les personnes excusées. Elle informe l'assemblée d'un ajout à l'ordre du jour : 4.3 acceptation de la proposition d'affectation des résultats.

M. Anhorn précise que le SSP a informé les réseaux que la présence de l'observateur ne serait plus assurée.

1 Désignation des délégués

Les délégués sont désignés de la manière suivante :

Pour le groupe Médecins : Dr Serge Cattelod
Pour le groupe SAR : Dr Gérard Pralong, Hôpital de Lavaux
Pour le groupe EMS : Mme Valérie Binamé, directrice de la Fondation Mont-Calme
Pour le groupe ASAD : M. Serge Marmy, directeur de la FSL
Pour le groupe Commune : Mme Véronique Pittet, municipale de la commune de Villars-le-Terroir.

2 Adoption de l'ordre du jour et du PV des AG du 12 janvier et du 23 mars 2017

L'ordre du jour modifié est adopté, ainsi que les PV des AG du 12 janvier et du 23 mars 2017.

1.1.40 Organisation AG/PV_AG_15 juin 17



3 Informations du Comité et de la Direction

3.1 LRSa

M. Anhorn annonce que le Département n'a pas fait d'annonce officielle mais que les acteurs principaux du domaine sanitaire ont été informés que le processus était suspendu ; le Département examine la manière dont il va donner suite. Les membres seront informés via la Newsletter.

3.2 Projet Amélio

M. Anhorn rappelle que le projet Amélio vise à l'optimisation de la liaison dans le secteur hospitalier et le secteur communautaire, ce dernier étant de plus en plus actif dans sa mission d'information et d'accompagnement des situations complexes en appui de la première ligne de soins.

D'entente avec le CHUV, le volet hospitalier a été clos début mai, tout ce qui devait être initié est mis en place et doit maintenant être pérennisé et introduit dans les équipes. Tous les détails se trouvent sur le site du réseau.

En ce qui concerne le BRIO, M. Anhorn annonce que M. Thierry Barez, responsable clinique, a choisi une nouvelle orientation dans sa carrière dès le 1^{er} septembre prochain ; il a participé entre autres à la genèse des projets Geri-a-com et Vieillesse & Santé.

Suite à ce départ, les réflexions sur une réorganisation du BRIO sont en cours.

3.3 Projet Motiv*

M. Anhorn rappelle que le projet Motiv* (mes options thérapeutiques et instructions vitales) est à déployer avec les membres auprès des usagers, il s'inscrit dans la planification anticipée du projet thérapeutique en fixant les niveaux d'intervention souhaités – ou non – avec les proches et les équipes de soins. Une cheffe de projet, Mme Lila Devaux, a été engagée et prendra contact avec les membres dès le mois de septembre.

Mme Noël, directrice de la Maison d'Orphée et de la Maison Collonge, demande si ce projet est en lien avec le PCC (plan de crise conjoint). Il lui est répondu que le PCC concerne plus les situations psychiatriques, Motiv* sera également utilisé sur le domaine somatique.

En conclusion, M. Weiler rappelle qu'en attendant les résultats de la consultation LRSa, le réseau a travaillé « sous le radar » car ses prestations sont toujours pertinentes. Maintenant, la stratégie adoptée est un peu différente et va consister à se positionner de façon proactive vis-à-vis de l'Etat. Il estime qu'une situation de compromis sera peut-être nécessaire pour avancer mais il tient à montrer que les gens du terrain peuvent être une force de proposition.

4 Rapport annuel 2016

Le rapport annuel 2016 a été envoyé à chaque membre. Les chapitres sont passés en revue. Aucune question n'est posée.

Le rapport annuel 2016 est validé.

4.1 Comptes 2016

Une coquille s'est glissée dans la version des comptes insérés dans le rapport annuel (pages 34 et 38), le document qui était joint à l'ordre du jour est correct.

M. Anhorn précise que le rapport annuel qui sera mis sur le site sera corrigé et qu'il y aura un erratum sur les exemplaires encore à distribuer.

L'excédent de recettes est dû, pour environ la moitié, aux indemnités perte de gain (3 personnes durablement absentes) et aux postes qui n'ont pas été remplacés. Le bilan reflète l'avoir en banque de l'association.

Mme Binamé constate que le fonds BRIO est bien doté et demande à quoi il est destiné. M. Anhorn indique que la reprise de la démarche stratégique, précédemment initiée, et les propositions pour amplifier les capacités du réseau nécessiteront certainement une augmentation des ressources en termes d'accompagnement, ces réserves permettront de mettre en place des projets sans attendre les réponses de l'Etat aux demandes budgétaires. Les objectifs stratégiques seront définis en collaboration avec les membres.



4.2 Rapport de l'Organe de révision

Mme Keller de l'organe de révision des comptes BDO lit les conclusions de leur rapport.

Mme Brughera passe au vote concernant l'acceptation des comptes et du rapport BDO. Ils sont adoptés à l'unanimité.

4.3 Propositions d'affectation

M. Anhorn précise que la clé de répartition est réglée par la loi.

Le Dr Bonard demande s'il est possible que l'argent appartenant au SSP soit repris. M. Anhorn indique que le SSP demande de dissoudre certains fonds pour financer des projets tels que DiabeL, soins palliatifs ou SI CORES ; il ajoute qu'il y a une certaine confiance du Département sur le fait que ces fonds servent à financer des propositions intéressantes. Il ajoute que le réseau essaie de faire en sorte que tout ce qui est pérenne soit financé par l'Etat.

Les propositions d'affectations sont acceptées.

5 Nouvelle demande d'adhésion

5.1 Espace Santé Sàrl

Mme Demircan est infirmière responsable et fondatrice de cette nouvelle OSAD basée à Renens et ouverte depuis 3 mois. L'équipe est composée d'infirmières en santé mentale, spécialistes en soins palliatifs ou en psychiatrie. Leur délai de prise en charge est de 24h. et la majorité des soins proposés sont pris en charge par l'assurance de base, à l'exception de la podologie, aide au ménage, etc.

Mme Brughera rappelle que les OSAD ont l'obligation d'adhérer au réseau de santé de leur région.

A l'unanimité, Espace Santé est accepté comme membre associé.

5.2 EPS

M. Anhorn informe de la mise en place de la nouvelle appellation EPS pour Etablissements Psycho-Sociaux, ces établissements relevaient auparavant de différentes tutelles de l'Etat et avaient des missions également différentes. Tous les EPS ont l'obligation d'adhérer à un réseau, ils contribueront à la CCICP (Centrale Cantonale d'Information et de Coordination psychiatrique) plutôt qu'au BRIO et ne paieront que la cotisation au réseau. Il s'agit de :

- Fondation Le Rôtillon
- Foyer féminin et La Résidence de l'Armée du Salut
- La Maison de la Rouvraie
- Foyer pension Mancini
- Fondation Institut Maïeutique
- Fondation des Lys.

Certains EMS avec mission psy déjà membres du réseau sont devenus des EPS (Foyer de la Borde, Les Colombes, Les Aubépines, Soleil Levant, Point du Jour, Clos Bercher, Pension Thonney, Maison Collonge, Maison d'Orphée et Résidence Praz-Séchaud 2).

M. Anhorn ajoute que la CCICP intervient sur l'entier du canton.

6 Divers et proposition

Aucune proposition supplémentaire n'étant faite, Mme Brughera clôt la partie statutaire de cette AG, propose 5 minutes de pause avant de passer la parole à la Dr Virginie Schlüter, nouvelle cheffe de projet DiabeL et cheffe de projet au Programme cantonal Diabète.

7 Dispositif d'éducation thérapeutique EVIVO

La Dr Schlüter présente l'association et le dispositif EVIVO « devenir acteur de sa santé avec une maladie chronique ». Suite aux constats faits que toutes les maladies chroniques ont des points communs tels que fatigue, douleur, découragement, perte de confiance, problématiques liées aux effets secondaires des médicaments, difficultés avec l'entourage privé et/ou professionnel, un cours d'éducation thérapeutique a été développé et a pour but d'aider les personnes concernées ainsi que leurs proches à relever les défis du quotidien en renforçant leurs capacités d'autogestion. Le cours est un programme scientifique d'autogestion développé à l'Université de Stanford. Il vise à améliorer la qualité



de vie et à renforcer les compétences en matière de santé lors de maladie chronique et de handicap. Par ailleurs, le programme vise à accorder un nouveau rôle d'autodétermination aux patients et aux proches.

Evivo : E comme «Empowerment», qui signifie renforcement, habilitation ; vivo signifie «je vis». Le cours permet d'acquérir des outils pratiques qui facilitent la résolution de problèmes et l'organisation des tâches, qui limitent les difficultés au quotidien. Les participants sont renforcés dans leur confiance en eux et leur habilité à gérer leur condition. Les cours sont animés par un professionnel de la santé mais aussi par un animateur-patient, atteint d'une maladie chronique. Les animateurs sont formés à la méthode et un livre est remis aux participants.

Le cours est ouvert à tous (patients ou proches) et coûte Fr 60.-. Le site www.evivo.ch donne toutes les informations utiles quant aux dates, lieux, etc.

Mme Brughera remercie Mme Schlüter pour sa présentation très intéressante, la Commune de Vuarrens pour l'apéritif offert et souhaite une très bonne rentrée à chacun, chacune.



LISTE DES PARTICIPANTS (selon listes signées)

Groupe	Nom Prénom	Institution, organisation	Localité
ASAD	Brutto Koller Tiziana	APREMADOL	Renens
	Bres-Bigey Isabelle	APROMAD	Le Mont
	Marmy Serge	FSL	Lausanne
Associé	Althaus Patrick	Physiothérapeute	Bottens
	Gacht Lydia	SPITEX pour la ville et la campagne	Lausanne
Communes	District de Lavaux-Oron	Conne Laurent	Essertes
		Perret Bernard	Forel
		Preti Muriel	Jorat-Menthue
		Bays Christian	Oron
	District de Lausanne	---	
	District Ouest lausannois	---	
	District de Broye-Vully	---	
	District du Gros-de-Vaud	Chevalley Stéphane	Bercher
		Freymond Sabine	Fey
		Witz Pierre-Alain	Froideville
		Millioud Jean-Pierre	Goumoëns
		Tille Dominique Heysé Patrick	Oulens-sous-Echallens
		Frutschi Patrick	Poliez-Pittet
		Pittet-Allaz Véronique Golaz Nathalie	Villars-le-Terroir Vuarrens
EMS	Fonjallaz Christian	Baumettes (Fondation les)	Renens
	Simone Vincent	Donatella Mauri (Fondation)	Romanel-sur-Lausanne
	Noël Josiane	Maison d'Orphée Maison Collonges	Lausanne
	Binamé Valérie	Mont-Calme (Fondation)	Lausanne
	Weiler Christian	Primeroche (Fondation)	Lausanne
Invité	Brughera Hélène		Belmont
	Chinet Mathilde	RSRL	Lausanne
	Schlüter Virginie	RSRL	Lausanne
Médecins	Bonard Marc		Lausanne
	Cuttelod Serge		Lausanne
	Schwob Alain		Prilly
Soins aigus	Rouillon Rodolphe Pralong Gérard	Hôpital de Lavaux	Cully

LISTE DES EXCUSES

Groupe	Nom Prénom	Institution, organisation	Localité
ASAD	Magnin Marie-Jo	Responsable READOM	Le Mont
Associé	Cacitti Nicoletta	La Boite Ô Services	Aubonne
	Gross Claude	Croix-Rouge VD	Lausanne
	Kimmeier Jaunin Marina	Infirmière indépendante	Lausanne
	Kuhni Cathy	Alzheimer Vaud	Lausanne



Associé	Laurens Sandrine	Permed	Lausanne
	Segin Aline	ASBE - Accompagnement Santé Bien-Etre	Renens
	Uffer Filip	Membre du Comité	Lausanne
Communes	District Lavaux-Oron	Dupertuis Chantal	Belmont
		Municipalité	Bourg-en-Lavaux
		Wyss Cossy Dominiuqe	Chexbres
		Glaser Claire	Lutry
		Pasche Cristine	Montpreveyres
		Chevalley Pierre-Alain	Rivaz
		Municipalité	Saint-Saphorin
		Municipalité	Savigny
		Boand Yves	Servion
	District Gros-de-Vaud	von Känel Miranda Corinne	Assens
		Delpierre Carine	Bottens
		Ney Seena	Bretigny-sur-Morrens
		Municipalité	Cugy
		Lopes Sara	Essertines-sur-Yverdon
		Municipalité	Etagnières
		Cruchon Kathia	Morrens
		Bonzon Evelyne	Penthéréaz
		Fruttschi Patrick	Poliez Pittet
		Subilia Brigitte	Rueyres
	District Lausanne	Roy Serge	Jouxten-Mezery
		Tosato Oscar	Lausanne
		Perrin Claudia	Romanel
	District Ouest-lausannois	Labaar Loubna	Chavannes-prés-Renens
		Beaud Michelle	Crissier
		Clerc Karine	Renens
		Merminod Anne	Saint-Sulpice
		Perrudet Suzanne	Villars-Ste-Croix
District Broye-Vully	Balissat Christophe	Corcelles-le-Jorat	
ENS	Béguin Yannick	Odysse	La Conversion
	Berthet Pierre	Pré-Pariset	Pully
	Gay Carol	Le Marronnier	Lutry
	Kunz Sonia	Clair Soleil (EMS) Recordon (EMS)	Ecublens Lausanne
	Laub Jean-Marc	Paix du Soir	Le Mont
	Rémy Pierre-Yves	Bois-Gentil	Lausanne
	Stuby Claude-Alain	Clémence	Lausanne
	Médecins	Corbaz Pierre	
Klay Michael			Oron
Soins aigus	Bonsack Charles	CHUV-DP	Lausanne
	Büla Christophe	CUTR Sylvana	Epalinges
	Kunz Sonia	Hôpital ophtalmique	Lausanne
	Lehn Isabelle	CHUV	Lausanne
Invités	Boubaker Karim	Médecin cantonal	Lausanne
	Monod Stefanie	SSP	Lausanne
	Wasserfallen Jean-Blaise	CHUV	Lausanne